

Assemblée Générale ordinaire Sopra Group du 8 juin 2007

Ouverture

Pierre PASQUIER
Président Directeur Général de Sopra Group

Mesdames et messieurs les actionnaires, je vous remercie d'être aujourd'hui présents à cette Assemblée Générale ordinaire de Sopra Group. Comme il est d'usage, sachez que nous avons invité des journalistes et des analystes financiers. D'ores et déjà, je puis vous dire que le quorum est atteint. Nous réaliserons le décompte ultérieurement. Nous vous communiquerons les chiffres exacts.

En ma qualité de Président, je vous invite maintenant à constituer le bureau de l'Assemblée, qu'il m'appartiendra de présider.

Je vous propose de désigner comme scrutateurs Monsieur Odin, qui représente Sopra GMT, et Madame Dalaison, qui représente la Société Générale et Geninfo. Je vous propose également d'accueillir à la tribune Monsieur Dechelette, traditionnellement secrétaire général de nos réunions. Le bureau est ainsi constitué.

Aucune objection n'est formulée quant à la constitution du bureau.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation des comptes individuels clos le 31 décembre 2006 - Quitus aux membres du Directoire, du Conseil de surveillance et du Conseil d'administration
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006
- Affectation des résultats
- Approbation des conventions visées à l'article 225-38 du Code de Commerce
- Fixation des jetons de présence
- Négociation par Sopra Group de ses propres actions dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce
- Pouvoirs pour formalités

Rapport du Conseil d'administration

Pierre PASQUIER
Président Directeur Général de Sopra Group

Ce rapport de gestion vous a été remis. Comme d'habitude, je vous propose de limiter ma présentation à l'ensemble des tableaux financiers présentés aux analystes au mois de mars. Bien évidemment, vous aurez la possibilité de me poser des questions sur l'ensemble du document.

Aucune objection n'est formulée quant à cette manière de procéder.

I. Informations économiques 2006

Les résultats de l'année 2006, présentés en mars aux analystes financiers, ont démontré que Sopra Group avait réalisé un chiffre d'affaires de 897,7 millions d'euros, en croissance totale de 18,6 % et organique de 8,5 % par rapport à 2005, lorsque le chiffre d'affaires s'était établi à 757 millions d'euros.

Le conseil a vécu une année assez plate. Nous avons rencontré quelques difficultés du fait des départs survenus en milieu d'année. L'activité a maintenant redémarré. La croissance en France s'est élevée à 6 %. Les trimestres ont été contrastés : la croissance a été forte en T1, elle a reculé en T2, elle a repris en T3 puis elle est montée en puissance en T4. La croissance s'est élevée à 12,8 % en Europe. Enfin, Axway a réalisé une croissance organique de 16,2 %.

Dans le compte de résultat, les charges de personnel se sont établies à 582 millions d'euros, avec beaucoup de sous-traitance - 71 millions d'euros. Les charges de personnel, directes et indirectes, ont crû de 17 % par rapport à 2005, contre 18,6 % pour la croissance du chiffre d'affaires. Les autres charges d'exploitation ont progressé de 19,7 % et la dotation aux amortissements de 6,7 %, pour un résultat opérationnel courant de 75 millions d'euros - à 8,4 % -, un résultat opérationnel de 73,9 millions d'euros - à 8,2 % - et un résultat net de 44,2 millions d'euros - à 4,9 % et en progression de 25,2 % par rapport à 2005.

Le conseil en stratégie et Management – Orga Consultants - a réalisé une marge de 9,8 %, avec un chiffre d'affaires de 41 millions d'euros et 4 millions d'euros de marge d'exploitation. En France, nous avons dégagé une marge d'exploitation de 45 millions d'euros, soit 8,4 %. Il est à noter que nous avons gagné 1 point de marge, ce qui est une bonne performance sur un marché français difficile. En Europe, nous sommes passés de 4,8 à 14,2 millions d'euros de marge - soit de 3,8 à 7 %. Nous y avons donc réalisé un gain significatif, mais inégal selon les pays. Certains pays ont mieux performé que d'autres. Enfin, Axway a réalisé sa performance de marge attendue, à 10,1 %.

Le bilan économique consolidé fait apparaître des écarts d'acquisition de 278,6 millions d'euros, des autres immobilisations de 37,6 millions d'euros et des autres actifs et passifs de 15,7 millions d'euros, pour un total d'actif économique de 331,9 millions d'euros. Au passif, les capitaux propres part du Groupe ont atteint 216,2 millions d'euros, les provisions pour risques et charges 18 millions d'euros et l'endettement net 97,7 millions d'euros.

L'année 2006 avait démarré avec 185,3 millions d'euros de capitaux propres. Au 31 décembre, la situation s'établissait à 216,2 millions d'euros. De même, l'endettement net avait démarré la période à 128,7 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, il était de 97,7 millions d'euros, avec un flux net de trésorerie généré par l'activité de 90,3 millions d'euros, un flux net de trésorerie disponible de 71,2 millions d'euros et une variation nette sur la période de 31,4 millions d'euros.

Le report fiscal provenant de Valoris a facilité la constitution du *free cash flow*. Sans ce report, nous aurions affiché une cinquantaine de millions d'euros de flux net de trésorerie.

Le changement de périmètre s'est essentiellement caractérisé par l'achat de Cyclone Commerce pour Axway aux Etats-Unis.

Le bénéfice net par action est passé de 3,18 euros en 2005 à 3,78 euros en 2006. Dans le même temps, le ratio d'endettement net sur excédent brut d'exploitation s'est amélioré, passant de 1,94 à 1,15, et le ratio d'endettement net sur capitaux propres - le *gearing* - est descendu de 69 % en 2005 à 45 % en 2006.

Au 31 décembre 2006, le Groupe employait 9 900 salariés.

La répartition du chiffre d'affaires du Groupe par métier démontre que le *consulting* pèse 10 % : 5 % pour Orga et 5 % pour le *consulting* technologique, principalement en France. Les projets d'intégration de systèmes pris au forfait pèsent 12 %, la tierce maintenance applicative - essentiellement au forfait - pèse 33 %, la délégation d'expertise - mise à disposition de personnels - pèse 20 %, nos propres solutions - principalement en banque avec des licences, de la maintenance, de la délégation d'expertise - pèsent 12 % et Axway pèse 13 %. La guerre des prix existe. Elle est moins vivace là où nous possédons nos propres solutions et là où nous développons du *consulting*. Nous nous en sortons bien sur la tierce maintenance applicative lorsque nous sommes embarqués sur des contrats longs. Les zones de risque, très intéressantes pour faire progresser l'Entreprise, se situent en général sur les projets d'intégration.

Notre positionnement par marché est bon. Nous réalisons 30 % de notre activité dans le secteur financier, qui se porte bien. L'industrie pèse moins lourd, avec 16 %. Nous avons concentré notre activité sur quelques grands comptes. Les services représentent 21 % de notre activité. Les télécoms bénéficient d'un bon positionnement, au-dessus du marché. Leur part de marchés est généralement de 8 % dans les services. Chez Sopra, elle atteint 13 %. Nous devrions améliorer notre activité dans le secteur public, actuellement de 14 %. Enfin, nous réalisons 6 % de notre activité dans la distribution.

Schématiquement, nous réalisons un tiers de notre activité à l'étranger et deux tiers en France. Le Royaume-Uni et l'Espagne sont les deux pays dans lesquels nous avons le plus investi, notamment *via* les acquisitions de Newell & Budge au Royaume-Uni et de PROfit en Espagne.

Le chiffre d'affaires d'Axway est atypique dans le métier de l'intégration de systèmes et de solutions. C'est un modèle éditeur. Les licences pèsent presque 40 % (39%), la maintenance 32 % et les services 29 %. Du fait de l'arrivée de Cyclone Commerce et des efforts de développement, le poids de la France, tout en restant important, est passé sous la barre des 50 %, à 46 %.

En synthèse, nous avons vécu une année 2006 à croissance forte. Nous avons gagné un point de marge opérationnelle. Nous avons réussi l'internationalisation du Groupe là où nous la souhaitions -

Espagne et Royaume-Uni. Le projet mondial pour Axway est en bonne voie. L'acquisition de Cyclone Commerce en début d'année 2006 s'est bien déroulée. La progression des ventes de licences aux Etats-Unis a atteint 50 %. L'équipe de Cyclone Commerce est toujours présente. Nous n'avons perdu personne. La dynamique est excellente. Enfin, l'année dernière nous a également permis de préparer l'acquisition de l'activité B2B d'Atos Origin en Allemagne.

II. Stratégie et perspectives

Selon le Syntec Informatique, la croissance du secteur est attendue entre 6 et 8 % pour 2007. La guerre des talents continuera de se vivre au quotidien. Il y aura toujours une pression sur les prix. L'innovation et l'industrialisation permettront de s'en sortir. L'externalisation et l'*offshore* resteront des problèmes majeurs. Enfin, la consolidation continuera.

Sopra Group aura un certain nombre de dossiers prioritaires à servir en 2007. Il faudra notamment mettre en œuvre le management de demain. D'ailleurs, je suis heureux de vous annoncer l'arrivée, en début de semaine, d'un nouveau Directeur Général délégué, Dominique Illien. Plus généralement, des collaborateurs plus jeunes devront être mis en situation à l'intérieur du Groupe. La montée en puissance du conseil sera un autre dossier prioritaire, de même que la transformation du *core business* avec l'industrialisation. Nous avons constitué nos premières plates-formes il y a trois ou quatre ans, d'abord en Province, puis à Madrid et ensuite en Roumanie. Nous pensons maintenant au Maroc et nous sommes déjà présents en Inde. Tout cela a plutôt fait progresser l'emploi en France. Nous avons une grande ambition autour des solutions bancaires. Nous y travaillons beaucoup. De même, nous avons un business plan 15/15 pour Axway : 15 % de croissance et 15 % de marge.

Au point de vue économique, nous visons une croissance organique supérieure au marché, l'amélioration des marges et des acquisitions ciblées.

Le chiffre d'affaires de Sopra Group s'établit à 239 millions d'euros au premier trimestre 2007, en progression de presque six points par rapport à 2006. Ce résultat est positif car le marché était difficile au début de l'année. La performance du Groupe s'est établi à 7 % en France. Je pense que le résultat sera meilleur au second trimestre 2007. Les effectifs nets du Groupe ont augmenté de 380 personnes au cours de ce trimestre. La filiale d'Atos Origin Allemagne a rejoint nos effectifs, soit 400 personnes ou 500 personnes.

Le carnet de commande est en ligne avec nos objectifs. Le service public et les services financiers sont très demandeurs de services informatiques. Le projet de Sopra Group à l'horizon 2010 est européen et mondial. En effet, nous ambitionnons d'offrir une dimension mondiale au Groupe avec le projet Axway, pour un objectif de chiffre d'affaires compris entre 1,5 et 2 milliards d'euros en 2010.

Rapports des commissaires aux comptes

Pierre SARDET
Cabinet Mazars

Je vais vous rendre compte au nom du collège des commissaires aux comptes de l'exécution de nos travaux pour l'exercice 2006. Notre rapport sur les comptes consolidés de Sopra Group apparaît en page 95 du document de référence, le rapport sur les comptes sociaux apparaît en page 114.

Nos travaux avaient pour objectif, conformément aux normes professionnelles, d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Nos deux cabinets et leurs réseaux internationaux sont intervenus dans toutes les entités significatives du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation. Les postes principaux sur lesquels nous avons porté plus spécifiquement nos appréciations sont, au niveau des comptes consolidés, les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt différés, les provisions pour risque et dépréciation, et en particulier les provisions concernant les engagements de retraite des salariés, et de manière globale les avantages sociaux.

Pour les comptes annuels de Sopra Group, nous avons apporté une attention particulière aux participations, aux provisions pour risques et pour dépréciations. Ces travaux ont porté sur des données et hypothèses donnant lieu à l'évaluation de ces postes, en particulier sur les prévisions de trésorerie, les bases de constitution des provisions, ainsi que sur les informations présentées dans les notes annexes aux comptes.

L'organisation, la planification, les conclusions de ces travaux ont été présentées au Comité des comptes et au Conseil d'administration du Groupe. Nos deux rapports concluent à une certification sans réserve des comptes consolidés et comptes annuels.

Nous avons également émis deux autres rapports, le rapport sur les conventions réglementées qui figure en pages 115 et 116 du document de référence, ainsi que le rapport relatif aux informations présentées par le Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière qui figure en page 39. Nous n'avons pas d'observation à porter à votre attention sur ces différents rapports.

Informations sur les résolutions proposées

Hervé DECHELETTE
Secrétaire Général

Nous proposons de vous présenter quelques informations avant la discussion et le vote sur les résolutions proposées. Les première et deuxième résolutions sont traditionnelles : approbation des comptes individuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

La troisième résolution concerne l'affectation du résultat. Le résultat net consolidé de Sopra Group s'établit à 44 206 004 euros en 2006. Le bénéfice distribuable de Sopra Group SA s'élève à 30 639 millions d'euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante : 9 096 euros en réserves légales à 10 % du capital, 15,480 millions d'euros en dividende, 15,150 millions d'euros en réserves facultatives. La distribution de 15,480 millions d'euros, qui représente 35 % du résultat net consolidé, se traduirait par la distribution d'un dividende d'1,35 euros par action (contre 1,1 euro en 2006, 0,8 euro en 2005 et 0,4 euro en 2004), pour une date de paiement prévue le 15 juin 2007.

La quatrième résolution quatre concerne l'approbation des conventions réglementées, sur lesquelles les commissaires aux comptes ont rendu un rapport.

La cinquième résolution consiste à fixer le montant des jetons de présence à répartir entre les dix administrateurs. Il est proposé de reconduire l'autorisation antérieure qui fixe à 100 000 euros le montant des jetons de présence à répartir. La répartition serait faite en fonction de la présence des administrateurs aux différentes réunions du Conseil et aux différents Comités constitués au sein du Conseil.

La sixième résolution concerne l'autorisation pour Sopra Group de négocier ses propres actions en bourse. Nous vous demandons de reconduire les autorisations antérieures qui autorisent Sopra Group, à l'intérieur d'un contrat de liquidité, d'intervenir sur ses propres titres pour une durée de dix-huit mois, dans la limite de 50 000 titres détenus, avec un prix maximum d'achat de 120 euros par action.

La septième résolution donne les pouvoirs pour formalités à la suite de l'Assemblée Générale.

Discussion

De la salle

Je remercie le Président pour son exposé très clair sur la situation du Groupe. Je remercie également tous les collaborateurs de Sopra pour les bons résultats dégagés en 2006. J'aurais tout de même une remarque à formuler : je suis étonné de la date tardive de cette Assemblée générale, puisque nous sommes déjà au début du mois de juin. Par ailleurs, j'ai deux questions à poser. D'une part, quel est le taux moyen d'intérêt des dettes du groupe ? Par ailleurs, en page 49 du rapport annuel, il est fait état d'achats et de ventes de titres par les membres du Conseil d'administration. Apparemment, il y en a eu durant le premier semestre 2006, mais aucun durant le second semestre. J'aimerais avoir des explications.

Pierre PASQUIER

Pour répondre à votre première question, sachez que nous avons un crédit syndiqué de 4,5. Les taux d'intérêt augmentent. Tout a été fait d'une manière extrêmement professionnelle. La démarche a été initialisée par le Conseil. Le Comité des comptes est également intervenu. Des banques ont été sollicitées. Nous avons été très professionnels.

Hervé DECHELETTE

Concernant les mouvements de titre au premier semestre, les informations qui sont dans le rapport annuel sont bien le reflet de la réalité.

De la salle

Je pense que le taux de ce crédit est variable.

Pierre PASQUIER

Effectivement. Il est variable, mais encadré. Quant aux mouvements de titre intervenus au cours du premier semestre 2006, ils sont bien le fait d'opérations réalisées par des administrateurs.

De la salle

En page 14, vous faites état d'environ 4,5 millions d'actions et dans l'explication de la répartition du capital de Sopra GMT, vous mentionnez environ 650 000 actions. J'aimerais davantage d'explications.

Hervé DECHELETTE

La présentation est correcte. Les 659 000 actions représentent la répartition du capital de Sopra GMT. C'est bien ce qui est indiqué au-dessus du tableau auquel vous faites référence. Sopra GMT, qui est la *holding* financière de Sopra, détient 4,356 millions d'actions de Sopra Group. Le tableau supérieur reprend la répartition du capital de Sopra Group et le tableau inférieur la répartition du capital de Sopra GMT.

Pierre PASQUIER

Sopra GMT est effectivement le premier actionnaire de Sopra Group. Plus bas, nous décrivons qui possède Sopra GMT. Il y a effectivement 659 000 actions de Sopra GMT. Elles sont possédées par François Odin, moi-même et la société Caravelle. Par ailleurs, Sopra GMT détient environ 4 millions d'actions de Sopra. Ce ne sont pas les mêmes actions. La rédaction du document est correcte.

De la salle

Où en êtes-vous de vos réflexions concernant Axway ?

Pierre PASQUIER

Nous réfléchissons tout le temps. Axway est un projet long. Nous avons construit une démarche, réalisé un *business plan* et évoqué une possible introduction en bourse. Aujourd'hui, nous nous préoccupons essentiellement du projet d'Axway, qui vise à atteindre le plus rapidement possible 250 à 300 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec une marge d'exploitation de 15 %, comme un éditeur. L'introduction en bourse arrive après. Le projet lui-même se porte bien. Pour y parvenir, il faut chaque année réaliser une véritable performance de croissance organique et procéder à quelques acquisitions. Il serait d'ailleurs souhaitable d'en faire une ou deux aux Etats-Unis pour élargir le champ. Le marché américain est bougrement intéressant.

De la salle

Quels sont vos concurrents ? Quelle a été l'influence du départ des quatre membres du Directoire le 30 mai 2006 ? Quels sont les chiffres d'affaires de Cyclone aux Etats-Unis et de la filiale d'Atos en Allemagne ?

Pierre PASQUIER

Nos concurrents sont les grands acteurs français - IBM, Accenture, Atos Origin, Cap Gemini ou encore Unilog/ Logica CMG. De temps en temps, selon les positionnements, nous rencontrons également Steria, GFI et d'autres sociétés. Nous sommes suffisamment forts et puissants pour gagner des affaires en France. Nous sommes pratiquement toujours sollicités.

Le 30 mai 2006, nous avons changé de gouvernance. Nous sommes passés d'un Conseil de surveillance à un Directoire et d'un Directoire à un Conseil d'administration. Les membres du Directoire qui étaient là sont toujours présents. Ce sont des dirigeants de Sopra. Il n'y a eu aucun effet à signaler.

Enfin, lorsque nous avons acheté Cyclone aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires était de 18 millions de dollars. En 2006, avec ce qui existait, le chiffre d'affaires a atteint 26 millions d'euros. Par ailleurs, lorsque nous l'avons acquise, la filiale d'Atos Origin en Allemagne dégageait 17 millions d'euros de chiffre d'affaires en année pleine. Cette filiale nous a rejoints cette année avec une prise d'effet au 1^{er} février.

Vote des résolutions

Hervé DECHELETTE
Secrétaire Général

Je souhaite rappeler quelques consignes. Pour le bon déroulement du vote, je vous demande d'éviter de vous déplacer et de sortir de la salle pendant le vote. Je demande aux actionnaires qui souhaiteraient sortir de signaler leur départ à l'accueil. Je vous invite à mentionner les votes « Pour » et « Contre » à main levée. Je vous demanderai de mentionner les votes « Contre » et « Abstention » sur le bulletin de vote qui vous a été remis.

Je rappelle que nous nous situons en Assemblée Générale ordinaire ; l'ensemble des résolutions relève donc d'une majorité simple. Une résolution doit recueillir au moins la moitié des actionnaires présents ou représentés pour être adoptée.

Le capital de Sopra Group est composé de 11 466 835 actions, soit 17 700 572 voix. Sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale ordinaire 161 actionnaires qui totalisent 8 484 818 actions, soit 74 % du capital de Sopra Group, ainsi que 14 409 327 voix, soit 81,4 % des voix. Pour l'ensemble de ces raisons, l'Assemblée Générale ne souffre d'aucun problème ni de quorum ni de majorité.

Résolution n°1 : L'Assemblée Générale approuve les comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006, lesquels font apparaître un bénéfice de 30 637 832,46 euros. La même Assemblée donne aux membres du Directoire, Conseil de surveillance, et du Conseil d'administration quitus sans réserve de l'exécution de leur mandat pour le dit exercice. L'Assemblée Générale approuve également les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, qui s'élèvent à 191 831 euros, ainsi que l'impôt correspondant à 67 047 euros.

De la salle

A quoi correspond la dépense de 191 831 euros ?

Hervé DECHELETTE

Ce montant représente le coût de location des voitures de fonction attribuées à certains dirigeants de l'Entreprise.

La résolution est adoptée.

Résolution n°2 : L'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006, faisant apparaître un bénéfice net consolidé part du Groupe de 44 206 004 euros.

La résolution est adoptée.

Résolution n°3 : Affectation du résultat. L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à 30 639 894,96 euros. Elle décide d'attribuer le bénéfice distribuable de la façon suivante : 9 096 euros à la réserve légale, 15 480 227,25 euros aux dividendes, 15 150 571 euros aux réserves facultatives. Le dividende unitaire s'élèvera à 1,35 euro. Il sera mis en paiement à compter du 15 juin 2007, et si vous en êtes d'accord dès cette date.

Hervé DECHELETTE

La résolution est adoptée.

Résolution n°4 : L'Assemblée Générale approuve les conclusions du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approuve les conventions mentionnées.

La résolution est adoptée.

Résolution n°5 : Fixation des jetons de présence. L'Assemblée Générale fixe à 100 000 euros le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'administration pour l'exercice en cours

De la salle

Que représente la somme de 100 000 euros ?

Hervé DECHELETTE

Cette somme est répartie entre les administrateurs en fonction des présences ou absences des membres du Conseil d'administration aux différentes réunions.

La résolution est adoptée.

Résolution n°6 : Négociation par Sopra Group de ses propres actions dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce. L'Assemblée Générale, selon la procédure définie par l'AMF met fin à l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière, autorise avec effet immédiat le Conseil d'administration à intervenir en bourse sur les actions de la société dans certaines conditions. Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises est fixé à 10 % du capital, soit 1 146 684 titres. Le nombre maximum d'actions pouvant être détenues à un moment donné est plafonné à 50 000 actions. L'autorisation est donnée pour une période de dix-huit mois allant jusqu'au 7 décembre 2008 inclus.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°7 : Pouvoirs pour formalités. L'Assemblée Générale vote tous pouvoirs au porteur d'une copie pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires à l'issue de l'Assemblée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.